



Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural **Jeudi 29 février 2024**

Membres de la CLDR :

- Présents : 11 personnes : Séverine BOUCHAT, Fernand BROCAL, Christine COLLIGNON, Albert DEFRANCE, Marie MANGUETTE, Vincent MARQUET, Julien MATHIEU, Gilbert RIGA, Pierre ROSOUX, Philippe WANET, François WAUTELET.
- Excusés : 13 personnes : Fabrice ALDEGHI, Cédric AMETOENYEDOU, Anisa ARBIB, Raymond BOROWIAK, Michel DEHAUT, Hélène FASTRÉ, Caroline LIEBRECHTS, Kathy LUTS, Aymeric MARQUET, Patrick MISSAIRE, Jean THONNART, Magali VAN DE PUT, Nathalie VANHAMME.

Pour la Commune (Service Cadre de Vie) : Cécile CHARLIER

Pour la FRW : Aurélie VANDEBERG

Ordre du Jour

Le président de la CLDR introduit la réunion en présentant l'ordre du jour : le point rapport annuel obligatoire faisant état de la dynamique de la CLDR et des projets. En deuxième partie de réunion, le souhait d'aborder le prochain projet du PCDR : aménagement du cœur de Vieux-Waleffe (Fiche 2.1). Suite à la vente par la commune à un privé de la maison de quartier du village non utilisée et excentrée, souhait du Collège de réinvestir cet argent dans l'aménagement du village afin que ce soit profitable aux activités du comité de quartier et des habitants.

Un divers – prise de parole demandée.

Vincent Marquet souhaite faire part de son mécontentement dans le fief de certains conseillers qui marquent systématiquement leur désaccord pour les points du PCDR qui passent au conseil communal alors que les projets ont été réfléchis et abordés en CLDR où ces mêmes élus participent et sont représentés.

Gilbert Riga, présent également aux différents conseils communaux, regrette de la même manière cette absence de soutien des projets du PCDR par l'ensemble des élus et plus particulièrement au niveau des projets essentiels pour l'avenir comme le réseau mobilité.

Philippe Wanet tient quand même à réagir sur le fait que c'est au niveau des budgets et l'utilisation de l'argent des contribuables que le désaccord se trouve. Le président de la CLDR reprend le détail des projets où l'objectif est quand même d'aller chercher un subside intéressant pour la commune et rentabiliser l'outil PCDR qui a généré des attentes citoyennes et demandé de l'investissement aux citoyens, élus et autres acteurs communaux qui ont participé.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé.

Le power point de la réunion est joint au compte-rendu.

1. Rapport annuel – bilan CLDR et ses GT

Retour sur les rencontres organisées avec la CLDR et les groupes de travail en 2023. 2 réunions CLDR ont été renforcées avec la CCATm et le GT mobilité vu les sujets communs traités. Le groupe nature du PCDN de Villers s'est réuni à plusieurs reprises (équipe renforcée suite à un appel) pour préparer les événements de 2023 (semaine de l'arbre, conférence sur le loup, action plantation, recensement des arbres remarquables, chantier débroussaillage sur la sablière, ...)

Pour la composition de la CLDR, depuis son dernier passage au conseil communal de 2022, 5 citoyens ont démissionné (déménagement, perte d'intérêt, ...) portant le nombre de citoyens encore actifs à 22 et le nombre d'élus égal à 9. Le ¼ communal n'est plus respecté (en surnombre par rapport au quota de citoyens). Il est rappelé l'échéance des élections communales d'octobre et l'obligation de revoir le ¼ communal à ce moment-là.

Aurélie rappelle qu'en cette année d'élections communales, une période de prudence s'applique entre le 1er juin et l'installation des nouveaux conseils communaux. La FRW ne peut plus faire de réunions publiques, ni d'appel à des citoyens. Seul les réunions CLDR et groupes de travail fermés peuvent s'organiser durant cette période.

2. Rapport annuel – bilan des projets en cours

Retour sur l'état d'avancement des projets en cours :

- Fiche 1.1 Sablière : convention accordée début 2024, le marché d'auteur de projet va être lancé
- Fiche 1.2 Maison rurale de l'entité : révision du projet en cours par le bureau Chora avec une limite budgétaire mise à 1.700.000€
- Fiche 1.3 Etude mobilité active : le bureau ICEDD après s'être penché sur le réseau cyclable va traiter l'aspect piéton et présentera le travail en prochaine CLDR.
- Fiche 1.5 Aménagement du Cœur de village de Fize-Fontaine : réalisé dans le cadre de l'appel à projet cœur de village (Hors PCDR) Etat d'avancement : projet définitif
- Fiche 1.7 Presbytère : dossier bloqué à l'administration sans raison.
- Fiche 2.5 Pôle jeunesse : CSC travaux passé au dernier conseil communal
- Fiche 2.7 Crèche communale : financé dans le cadre du plan cigogne. Bon avancement.
- Fiche 2.13 Création d'un pôle commerces/services/logements sur le site de l'ancienne administration communale : Cahier des charges avec clauses de vente (respect de certaines affectations) a été élaboré et passera au conseil communal.
- Fiche 3.14 Réseau cyclable - Phase 1 Sécuriser la Prêle et le carrefour croix-Chabot/ rue du Château d'Eau) : dossier déposé à la session de février 2024.

Points d'attentions rappelés par les membres :

- Veiller à un bon compromis coûts/ sécurité.
- Importance d'aménager les axes principaux en site propre pour encourager le vélo. Rappel par Cécile des normes à respecter : 4 m pour des aménagements cyclo-piétons >< 2m50 pour du cyclable. La volonté est d'éviter les emprises.

- Fiche lot 0 : Création d'un éco-parking : permis octroyé. Une partie de la rue Grand Ruelle fortement dégradée sera également rénovée (fond de dégradation suite aux inondations).

Proposition de programmation pour 2024-2025-2026

- 2024 : réseau mobilité active (fiche 1.3 et 3.14)
- 2025 : cœur de Vieux-Waleffe (fiche 2.1)
- 2026 : cœur de Villers, esplanade liée à la future maison rurale (fiche 3.3)

Remarque de la CLDR suite au tour de table – avis sur le bilan :

L'ensemble des membres sont d'accord avec le bilan présenté et la programmation. Retour des points personnels ajoutés :

- Rien à signaler.
- Temps d'agir pour le vélo.
- N'est-il pas intéressant de revoir le ¼ communal pour envoyer un signal également aux élus sur l'importance de la participation. L'esplanade doit se réaliser, apporte une réelle plus-value à la maison rurale et son ensemble avec l'administration.
- Heureux que la maison rurale soit remise sur les rails avec un budget limité.
- Importance d'agir au niveau du vélo avec des aménagements visant la bonne cohabitation avec la voiture. Il serait intéressant de mettre sur pied un document en ligne et facilement accessible par la CLDR pour suivre l'état d'avancement des projets quand on n'a pas pu être présent aux dernières réunions.
- Regret d'investir dans le vélo, importance de la mobilité dans son ensemble (transport en commun)
- Félicitations des avancées dans les projets et du travail réalisé, à mettre en avant dans le bulletin communal.
- Motivant de faire le bilan. Regret de la non concrétisation des points signalés lors des balades dans les villages pour la mobilité piétonne. Importance de communiquer de manière régulière dans le bulletin communal (newsletter limitée aux membres CLDR), logiciel possible pour la mise en page automatique.
- Accord avec les projets cyclables. Souhait également d'un document de suivi et projet en cours sur un drive ou autre plateforme accessible.
- Accord avec les projets en cours suivants : jeunesse, ancienne administration, crèche, éco-parking, maison rurale.
- Le PCDR a vécu la crise covid et énergétique et importance de rebondir. Le cas de la maison rurale et de sa révision est un bon exemple.

3. Vieux -Waleffe

Travail de réflexion en deux groupes pour l'actualisation de la fiche -projet et les idées pour la participation citoyenne. Résultat des deux groupes dont les idées se rejoignent :

- ok avec le périmètre : importance de l'aménagement de la zone centrale du village au niveau de l'espace élargi de la voirie et du parvis d'Eglise + effet de porte pour ralentir les voitures (attention à conserver le passage agricole)
- Intégrer dans la zone les contournements du centre de village lors des grandes festivités.

- ok avec les objectifs de la fiche : sécurisation, rétrécir espace de la voiture, aménagement de convivialité en lien avec les fêtes organisées. Avoir au niveau d'aménagement récréatif pour les enfants si c'est le meilleur endroit (espace fort tourné sur la voirie). Attention à la sécurité.
- Au niveau participation, dégrossir le travail des besoins et possibilités d'aménagement avec les acteurs comme le comité de village de VW et la fabrique d'église et ensuite informer la population. Attention de respecter la période de prudence électorale.

4. Suites et informations diverses

Quelques annonces partagées :

- Bewapp du 21 au 24 mars – possibilité de participer en tant que citoyen : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/>
- La biodiversité dans ma commune – centralisation des zones biologiques par commune + appel aux experts : <https://labiodiversitedansmacommune.be/>
- Appel à projets Vis mon village 2024 : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village>
- Journée wallonne de l'eau du 16 au 31 mars : <http://environnement.wallonie.be/JWE/#:~:text=Les%20Journ%C3%A9es%20Wallonnes%20de%20l'Eau%20sont%20un%20rendez%2Dvous,et%20le%2031%20mars%202024.>

Prochaines rencontres 2024 :

- Avril : rencontre à Vieux Waleffe (comité de village + fabrique d'Eglise)
- Avril/ mai/ juin : dossier maison rurale (selon avancement)
- Avril/ mai/ juin : étude mobilité (volet piéton) – à définir selon avancement.
- Octobre : sablière (selon avancement AP désigné)
- Décembre : bilan de l'année

La réunion se clôture à 21h20

Pour le secrétariat de la CLDR,
Aurélie Vandeberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Aurélie Vandeberg
(Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.25 ou par courriel : a.vandeberg@frw.be
Ou Cécile Charlier (agent relais de l'Opération) au 085/61.62.78 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be*